

# L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne lance la seconde session du MOOC DROIT DES ENTREPRISES

## OBJET

Lancement MOOC

## CONTACT

### Émilie Naouri

Service de la communication

### Chargée des relations presse et des relations publiques

12 place du Panthéon  
4<sup>e</sup> étage, aile Cujas  
75231 Paris cedex 05

Tél. : +33 (0)1 44 07 79 13  
+33 (0)6 03 37 42 88  
Fax : +33 (0)1 44 07 79 39

emilie.naouri@univ-paris1.fr  
Twitter : @EmilieNaouri

www.univ-paris1.fr



www.twitter.com/SorbonneParis1



www.facebook.com  
> Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne



www.youtube.com/UnivParis1



http://www.linkedin.com/edu/school  
> Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne

### Contact CAVEJ :

Sevim Essiz  
sevim.essiz@univ-paris1.fr

## À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ

42 000 étudiants  
3 000 enseignants, chercheurs et  
personnels  
238 diplômes nationaux

Membre fondateur de heSam  
Université

Trois grands domaines  
d'enseignement :

- Sciences économiques et de gestion, Mathématiques et informatique appliquées
- Arts et Sciences humaines et sociales
- Sciences juridiques et politique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort de succès de son premier MOOC (11 000 participants), l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne lance une seconde session du **MOOC Droit des entreprises**, sur la plateforme France Université Numérique (FUN).

Ce cours en ligne ouvert et massif, d'une durée de six semaines, permet de comprendre comment une entreprise naît et vit, du point de vue juridique. « Ce MOOC permet de connaître et de comprendre les règles relatives à la constitution et au fonctionnement d'une entreprise, de la création d'une société aux droits et obligations des associés, en passant par la convocation d'une assemblée », explique Bruno DONDERO, professeur de droit des affaires responsable de ce MOOC et directeur du CAVEJ (Centre Audiovisuel d'Etudes Juridiques).

Seront ainsi étudiées dans le cadre de ce MOOC les règles régissant le fonctionnement des principales structures juridiques des entreprises : société à responsabilité limitée (SARL/EURL), société par actions simplifiée (SAS/SASU), société anonyme (SA) et société civile. Pour autant, ce MOOC s'adresse à un large public : personne dépourvue de connaissances juridiques, entrepreneur, futur créateur d'entreprise, étudiant en droit ou encore lycéen, qui bénéficiera d'une première expérience des études de droit.

### Concrètement, la formation comprend :

- des vidéos avec des interventions de professeurs et de professionnels : avocats, experts comptables... ;
- des documents complémentaires issus d'ouvrages spécialisés et de sites juridiques ;
- des plateaux TV hebdomadaires en direct, permettant des échanges interactifs entre formateurs et participants ;
- un forum de discussion et le recours aux réseaux sociaux (facebook.com/moocsorbonnedroitentreprises ; compte Twitter @MOOC\_DE ; Groupe Mooc Sorbonne Droit : Droit des entreprises sur LinkedIn) ;
- des évaluations (intermédiaires et finales) qui donneront lieu, à l'issue de la formation, à la délivrance d'une **attestation de participation et de réussite** à ce MOOC.

**Site internet :** [www.france-universite-numerique-mooc.fr/courses/Paris1/16001S02/Trimestre\\_1\\_2015/about](http://www.france-universite-numerique-mooc.fr/courses/Paris1/16001S02/Trimestre_1_2015/about)

Démarrage de la formation : **le 28 janvier 2015**